

Regards

sur Anjou

Volume 35, numéro 9 — Novembre 2008

Un vendredi sous les étoiles

DÉFILÉ DU PÈRE NOËL

le 14 novembre

L'arrondissement d'Anjou est heureux d'inviter toute la population à participer à la 6^e édition de son défilé du père Noël, qui aura lieu **le vendredi 14 novembre, à 19h**. Ce défilé sous les étoiles émerveillera petits et grands et nous donnera un avant-goût de la magie du temps des fêtes.



Un grand merci

La Corporation Le Festival Anjou inc. prépare l'événement depuis plusieurs semaines. Le comité organisateur est présidé par M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest. Il est composé de M^{mes} Mariette Jacques, Isabelle Biron, Julie Fournier et Linda Lafrenière, chef de la Division de l'administration et de la logistique, ainsi que de MM. André Saint-Laurent, Michel Lavoie et Steven Shuragaïlo.

Le comité est soutenu par des organismes du milieu angevin, divers services municipaux et publics, des policiers du PDQ 46 du Service de police de la Ville de Montréal, des membres du personnel du Service de sécurité incendie de Montréal, des commerçants et des entreprises d'Anjou. Ils ont tous uni leurs efforts pour assurer la réalisation de cet événement.

Une fête époustouflante

À l'instar des lutins dans l'atelier du père Noël, on s'affaire actuellement à préparer les chars allégoriques, les tableaux animés, les costumes et les autres éléments qui feront de cette soirée une grande réussite. Au total, plus de 400 personnes participent à la concrétisation de ce projet.

Au programme: des costumes, de la musique, des numéros de clowns et des animations en tous genres. Les talents locaux seront mis à contribution pour les chorégraphies accompagnant les chars allégoriques, les corps de clairon, les ensembles musicaux et les décors illuminés. Le père Noël et ses amis nous réservent une fête époustouflante sous le thème *Fantaisies givrées*.

Il s'agit d'une idée originale d'un membre du conseil d'administration de la Corporation Le Festival Anjou inc., M. André Saint-Laurent, qui agit à titre de concepteur et de directeur artistique du défilé.

Apportez votre lettre au père Noël!

Cet événement sera l'occasion pour les tout-petits d'apporter la lettre qu'ils auront écrite au père Noël. Les enfants pourront remettre en mains propres leur précieuse missive aux postiers qui feront partie du défilé. Ils en prendront bien soin, soyez-en certains!

Apportez votre lampe de poche!

Pour ajouter de la féerie, apportez une lampe de poche. Amusez-vous à éclairer les participants de la parade.

Tout au long du trajet, on décore!

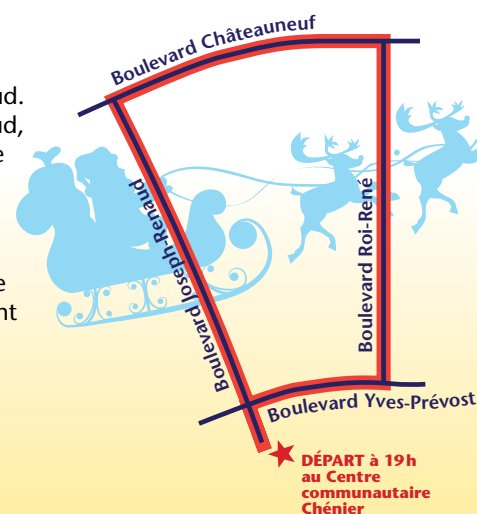
Tous les propriétaires des résidences situées le long du parcours du défilé sont invités à décorer leur chez-soi. Ils pourront ainsi participer à notre concours *La Belle givrée 2008* et courir la chance de gagner un magnifique prix.

Le parcours

Le départ est prévu vers 19h au Centre communautaire Chénier, situé à l'angle de l'avenue Chénier et du boulevard Joseph-Renaud. Le défilé parcourra les boulevards Joseph-Renaud, Châteauneuf, Roi-René et Yves-Prévost avant de terminer son périple de 3,4 km à son point de départ, le Centre Chénier.

À en juger par le temps et les efforts qu'y ont consacrés le comité et les dévoués bénévoles, le défilé du père Noël promet d'être un événement fabuleux pour les tout-petits. C'est donc un rendez-vous, le vendredi 14 novembre, à 19h! On vous y attend en très grand nombre!

Pour en savoir plus, composez le 514 493-8200.



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement

La prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement aura lieu **le mardi 2 décembre, à 19h**. Elle se tiendra comme d'habitude à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Bureau du citoyen

Le Bureau du citoyen sera ouvert les **8 et 22 novembre, et le 13 décembre entre 9h et midi**. Vous pourrez y rencontrer, sans rendez-vous, l'un de vos élus pour discuter de tout sujet concernant l'arrondissement et faire les suggestions, demandes ou commentaires qui vous tiennent à cœur. Bienvenue!

Samedi 8 novembre: **Michelle Zammit**, conseillère d'arrondissement, district Centre

Samedi 22 novembre: **Rémy Tondreau**, conseiller d'arrondissement, district Est

Samedi 13 décembre: **Luis Miranda**, maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Le bureau est situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.



Vous changez l'heure, pensez aux piles!

Nous avons changé l'heure le **dimanche 2 novembre**. Le changement d'heure, c'est l'occasion idéale pour penser à remplacer les piles de vos avertisseurs de fumée. Ce simple geste pourrait d'ailleurs sauver votre vie et celle des autres.

Obligations des propriétaires et des locataires

Le Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) rappelle qu'en vertu de la réglementation de l'arrondissement, le propriétaire d'un bâtiment doit prendre les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et placer une pile neuve lorsqu'il loue un logement ou une chambre à un nouveau locataire. De son côté, le locataire est tenu de changer la pile de l'avertisseur tous les six mois et d'informer sans délai le propriétaire de tout avertisseur défectueux.

Stationnement des véhicules

Garer son véhicule en pensant aux autres

Vos voisins qui ne disposent pas d'un stationnement privé, notamment les locataires, se demandent souvent s'ils vont pouvoir garer leur véhicule dans la rue en rentrant au bercail. Pour leur permettre de trouver une place, l'administration municipale sollicite la coopération des propriétaires qui profitent d'une entrée privée ou d'un garage en leur demandant d'y garer leur véhicule en tout temps. Elle invite également tous les automobilistes à se garer de telle manière qu'un seul véhicule n'occupe pas simultanément deux espaces, empêchant ainsi le stationnement d'une autre voiture.

Le 21^e Concours de décorations de Noël

C'est avec grand plaisir que le comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou invite tous les citoyens à participer à la 21^e édition du Concours de décorations de Noël. Ce concours ne nécessite aucune inscription.

Pleins feux sur les lumières

Du **7 au 14 décembre, après 18h**, les membres du comité parcourront les rues pour choisir les décorations les plus attrayantes. Et du **15 au 22 décembre, après 18h**, un photographe circulera dans les rues pour prendre des photos aux adresses préalablement sélectionnées.

Pour participer, il vous suffit de décorer l'extérieur de votre lieu de résidence et de laisser vos décorations allumées, **après 18h, du 7 au 22 décembre**.

Qu'est-ce que le comité d'embellissement?

Le comité d'embellissement est composé de huit bénévoles, tous nommés par le conseil d'arrondissement, et d'une représentante de la Ville. En vue de sélectionner les plus belles décorations, le comité sillonne le territoire angevin par équipes de deux bénévoles. Ensuite, celui-ci se réunit pour évaluer l'ensemble des photos et procède au vote qui déterminera les plus belles réalisations. Enfin, le comité organise la soirée de remise des plaques honorifiques aux gagnants.

Règlements du concours

Catégories

- Maison unifamiliale, duplex et maison de ville
- Balcon
- Condominium
- Commerce

Critères de sélection

- Originalité
- Apparence générale
- Disposition des divers éléments
- Harmonie des couleurs

Sélection des gagnants

Le comité désigne un maximum de deux gagnants par catégories et par quartiers. Veuillez noter que les participants ayant remporté le concours deux années de suite ou deux fois en quatre ans, ne seront pas retenus pour la sélection des gagnants pendant deux années consécutives.

Tous ceux qui illumineront la façade de leur demeure auront une chance de gagner. Les membres du comité choisiront les décorations qui répondront le mieux aux critères de sélection mentionnés précédemment.

Bonne chance à tous les participants.

Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt

BIBLIOTHÈQUE
Jean-Corbeil

Renseignements: 514 493-8260



L'arrondissement d'Anjou a le plaisir de présenter les spectacles suivants pour le jeune public :

Mon accordéon à moi

Le samedi 15 novembre à 14h, enfants de 3 à 5 ans

Initiez les tout-petits à la musique avec Steve Normandin, un passionné de l'accordéon; il chante en s'accompagnant de son instrument. Tous deux sont faits pour être ensemble. Ils aiment s'amuser, voyager et aller à la rencontre des mots et des musiques. L'accordéon a des cousins partout sur la planète, de toutes les grandeurs et de toutes les couleurs.

Les spectacles auront lieu à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil. Ils seront présentés sans frais. Nombre de places limité.



Le Joyeux Noël des animaux

Le samedi 13 décembre à 14h, enfants de 3 à 8 ans

Ce spectacle divertissant est un théâtre de marionnettes qui suscite la participation des enfants. Un petit chien perdu erre dans la forêt et il se sent bien seul. Au hasard des chemins, il rencontre plusieurs animaux, mais ces derniers semblent très occupés. Les rigueurs de l'hiver incitent notre ami à se trouver un foyer le plus rapidement possible... Les petits spectateurs sauront-ils l'aider? Pourra-t-il passer Noël dans la chaleur d'une maison accueillante?

Cercle de lecture et de création littéraire avec la romancière Diane Lacombe

Diane Lacombe, l'auteure de la trilogie de *Mallaig* et des romans *Les Nouvelles de Mallaig* et de *Gunni le Gauche*, publiés chez VLB Éditeur, anime un atelier littéraire où elle suggère des lectures et des exercices propres à stimuler vos projets d'écriture. Ces rencontres s'adressent à ceux et celles ayant acquis une base en rédaction, qui sont en train d'écrire ou souhaitent amorcer un projet d'écriture. Imaginez un

hiver entier à discuter littérature et techniques d'écriture, voilà ce que vous propose M^{me} Lacombe pour vous aider à concrétiser vos aspirations d'écrivains. Les personnes retraitées sont particulièrement les bienvenues.

Horaire: les mardis de 9h30 à 11h30.

Début: du 11 novembre 2008 au 17 mars 2009.

Vous pouvez vous joindre au groupe en tout temps.

Tarif: gratuit.

Inscription: en personne à la bibliothèque Jean-Corbeil ou par téléphone.



Hydro-Québec

Le questionnaire du **DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER** est arrivé

Pour bien le remplir, venez à la bibliothèque Jean-Corbeil !

Tous les samedis, depuis le 18 octobre et jusqu'à la mi-décembre, **entre 12h et 16h**, un **kiosque d'Hydro-Québec est ouvert à la bibliothèque Jean-Corbeil, 7500, avenue Concord**. Des bénévoles formés sont sur place pour aider les Angevins et les Angevins à remplir le questionnaire du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER.

Les résidents peuvent également téléphoner à la mairie d'arrondissement, de 8h à 12h et de 13h à 17h, au numéro **514 493-8000**. Une téléphoniste prend les messages et une personne qualifiée retourne les appels. Il est à noter que le numéro 1 800 ENERGIE peut aussi être composé en tout temps pour obtenir des renseignements ou de l'aide sur le questionnaire.

Où trouve-t-on le questionnaire ?

Toute personne habitant à la même adresse depuis plus d'un an et étant titulaire d'un compte d'Hydro-Québec est admissible, et devrait avoir reçu le questionnaire par la poste. Il faut garder précieusement ce questionnaire pour y répondre.

On peut également se rendre sur le site **www.courantcollectif.com** pour compléter le questionnaire du Diagnostic en ligne. Un rapport de recommandations personnalisé est alors remis et un versement d'un montant de 35 \$ est versé au projet collectif de l'arrondissement d'Anjou.

Le projet collectif

À Anjou, il est prévu d'acquérir de nouvelles installations de jeux pour les parcs de l'arrondissement. Le choix des jeux et de leur emplacement s'effectuera en consultation avec les groupes de citoyens, de parents et de jeunes afin que le projet soit pertinent et utile à tous !

En quoi consiste le Diagnostic ?

Le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER est un service gratuit qui permet aux clients résidentiels admissibles de connaître leur consommation d'énergie. Après avoir rempli un questionnaire qui est retourné à Hydro-Québec, le client reçoit un rapport de recommandations personnalisé, incluant des mesures pratiques pour l'aider à réduire sa consommation sans toutefois sacrifier son confort.

Deuxième édition de la Journée des jeunes Montréalais

Anjou, grand gagnant !

C'est le samedi 20 septembre dernier, qu'a eu lieu la deuxième édition de la *Journée des jeunes Montréalais*, organisée par le Conseil jeunesse de Montréal (CJM).

Les participants des 19 arrondissements de la Ville de Montréal se sont disputés la Coupe CJM, lors d'un tournoi de soccer inter-arrondissement et inter-génération, qui s'est déroulé au Soccerplexe Catalogna.

Cette journée avait pour principaux objectifs de :

- développer le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais;
- obtenir une importante participation des arrondissements;
- favoriser les échanges entre les générations participantes et les intervenants de chaque arrondissement;
- inciter les jeunes Montréalais à bouger davantage;
- accroître la notoriété du CJM auprès des jeunes;
- promouvoir l'ensemble des arrondissements de la Ville de Montréal.

D'une première participation au tournoi, l'arrondissement d'Anjou a remporté la coupe du championnat. L'entraîneur, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, était fier de ses joueurs.

Nos adressons toutes nos félicitations aux joueurs de l'Association de soccer Anjou pour leur victoire bien méritée !



La collecte des feuilles mortes se poursuit

Vous pouvez encore profiter des journées de collecte suivantes : les **mercredis 5, 12 et 19 novembre**, pour vous débarrasser de vos feuilles mortes. Prière de bien vouloir placer vos feuilles mortes dans des sacs de plastique transparent, de préférence, de bien les nouer et de les déposer en bordure de rue dès le **mardi soir, après 20h**, ou le **mercredi matin, avant 7h**. Ces feuilles serviront éventuellement à produire du compost.

Renseignements : 514 493-8000



Le Conseil des arts de Montréal en tournée, l'arrondissement d'Anjou et la Caisse populaire d'Anjou sont fiers de vous présenter :

Les Voix Humaines - La Reine-Soleil

Le vendredi 21 novembre

On a comparé leur discours musical au jeu de trapézistes et leur complicité télépathique à celle d'une paire de saxophonistes jazz ! Susie Napper et Margaret Little éblouissent les mélomanes de par le monde depuis 1985, offrant des prestations audacieuses de musiques anciennes et nouvelles pour violes de gambe. Elles sont réputées pour la beauté et l'originalité de leurs arrangements pour deux violes de musiques conçues pour d'autres instruments, et sont devenues une référence mondiale de la musique de Sainte-Colombe.

L'arrondissement d'Anjou et la Caisse populaire d'Anjou vous présentent un quatuor vocal a cappella :

Quatuor Quatrissimo - Noël

Le vendredi 5 décembre

Quatre chanteurs professionnels offrent une interprétation bien personnelle des plus beaux airs de Noël francophones et anglophones, traditionnels et populaires. C'est un ravissement pour les yeux et les oreilles grâce à la richesse des voix, à la beauté des harmonies et aux superbes costumes d'époque.

Les spectacles débiteront dès **20h**, à l'**église Jean XXIII, située au 7101, avenue de l'Alsace**. La logistique de ces soirées est organisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte.

Vous pouvez vous procurer des billets dès maintenant, au coût de **10 \$** l'unité à la bibliothèque Jean-Corbeil et à sa succursale, aux heures d'ouverture habituelles. Les soirs de spectacle, les portes de l'église Jean XXIII ouvriront dès 19h 15. Si les concerts ne sont pas présentés à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Renseignements : 514 493-8200 (jour) ou 514 493-8266 à la billetterie (jour, soir et fin de semaine).

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL



Desjardins
Caisse populaire d'Anjou



Le CLD se rapproche de la Caisse populaire d'Anjou

Le Centre local de développement (CLD) d'Anjou a inauguré ses nouveaux locaux à côté de la Caisse populaire d'Anjou. Le CLD est désormais situé au 7104, boulevard Joseph-Renaud. Pour cette occasion, des subventions pour le démarrage d'entreprises ont été accordées à de jeunes entrepreneurs.

La conseillère d'arrondissement, district Centre, et présidente du CLD d'Anjou, M^{me} Michelle Zammit, a symboliquement coupé le ruban rouge, en présence du conseiller d'arrondissement, district Ouest, M. Gilles Beaudry ainsi que des autres membres du conseil d'administration.

Au CLD d'Anjou, les jeunes entrepreneurs âgés de **moins de 35 ans** peuvent obtenir les moyens nécessaires pour réaliser leurs rêves et créer leur propre entreprise.

Pour prendre rendez-vous: 514 493-5113.



L'association Joie de vivre remporte une victoire au baseball poche!

Les neuf représentants de l'association Joie de vivre sont sortis victorieux du championnat provincial de baseball poche, qui s'est déroulé le 10 septembre dernier, à Saint-Jean-de-Matha.

Roger Chèvrefils, Gertrude Laparé, Monique Laurier, Thérèse Lévesque, Magela Martel, Yves Régimbald, Yvon Racicot, Olivette Richer et Henry Tremblay ont amassé 200 points, le meilleur score cumulatif réalisé après les trois parties disputées contre les régions du Centre du Québec, de Richelieu-Yamaska et de Lanaudière. Bravo à tous!

Bulletin d'information
Regards
sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication:
Réalisation et conception graphique:
Impression:
Tirage:
Distribution:
Téléphone:
Site Web:
Dépôt légal:

Aline Boulé
DAA Communications
Trahan Dugas imprimeur (TDI)
22 000 exemplaires
Société canadienne des postes
(Médiaposte)
514 493-8000
ville.montreal.qc.ca/anjou
2^e trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2008 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

Concours

MAISONS FLEURIES 2008

Un bel environnement, ça donne le goût d'y vivre!

Cette année encore, un grand nombre de citoyens et de citoyennes se sont appliqués à l'embellissement de leur demeure, afin de faire de leur environnement un endroit où il fait bon vivre. Les efforts de ceux qui embellissent le milieu de vie angevin ont été reconnus et récompensés avec le concours *Maisons fleuries 2008*.

Le couronnement de celui-ci a eu lieu lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la mairie d'arrondissement le 17 octobre dernier. Une plaque commémorative a été remise aux gagnantes et aux gagnants en présence de M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement, M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre et M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest ainsi que des membres du comité d'embellissement 2008 dont la présidente par intérim, M^{me} Thérèse Goyette et M^{mes} Claudette Bélanger, Nicole Corbeil, Gisèle Gagnon, Jacqueline Lacombe, Jeannine Lebire, Pierrette Turcotte et Carole Guilbault, agente technique en horticulture et arboriculture à la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou.

L'arrondissement remercie chaleureusement tous les membres du comité pour leur magnifique travail accompli bénévolement.

Toutes nos félicitations aux gagnants!

De vifs remerciements leur sont adressés ainsi qu'à tous les Angevins et Angevines qui ont contribué à embellir notre milieu de vie.

1



1 Quelques gagnants des secteurs 1 et 2, accompagnés de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, MM. Luis Miranda, maire de l'arrondissement et Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest.

2 Des gagnants des secteurs 3 et 4, accompagnés de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, MM. Luis Miranda, maire de l'arrondissement, Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest et M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre.

3 Ces gagnants des secteurs 5, 6 et 7 sont accompagnés de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, MM. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, Luis Miranda, maire de l'arrondissement et M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre.

4 Le dernier groupe de gagnants du secteur 8 est accompagné de M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement et M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre.

5



5 De gauche à droite figurent M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, M^{mes} Gisèle Gagnon du comité d'embellissement, Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, Nicole Corbeil, Jacqueline Lacombe, Jeannine Lebire et Pierrette Turcotte, membres du comité d'embellissement, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement, M^{mes} Claudette Bélanger et Thérèse Goyette (présidente par intérim) et Carole Guilbault, agente technique en horticulture et arboriculture de la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, également membres du comité d'embellissement.

Les gagnants sont:

DISTRICT OUEST

Aurora Importation et Distribution

M. John Raia
8400, rue de l'Innovation

Dismed inc.

M^{me} Ginette Guimond
9950, boulevard Parkway

M^{me} et M. Antonio Galloro

7411, place Vernantes

M^{me} Denise Gagnon et M. Daniel Pageau

7081, croisant de la Berge

Église Jean XXIII

7101, avenue de l'Alsace

M^{me} Anna et M. Dominico Spadafora

8371, avenue André-Laurendeau

M^{me} Giovanna et M. Antonio Monaco

8400, avenue André-Laurendeau

Conseil d'administration

7320, impasse Saint-Zotique

Résidence Seigneurie d'Anjou

7001, boul. Les Galeries d'Anjou

DISTRICT CENTRE

M^{me} Gisèle et M. Pierre-Paul Barry

6344, avenue Cairns

M^{me} Katia Centra

7620, place d'Aubigny

La famille Tu Kinh Duong

8200, boulevard Yves-Prévost

M^{me} Louise Chartrand et M. Denis Chalifour

8170, place Vaujours

DISTRICT EST

M^{me} Jacqueline Tremblay et M. Lionel Hervieux

8375, place Chanceaux

M. André St-Laurent

8350, boulevard Yves-Prévost

Les familles Arcila et Meja

8674, avenue Georges

Restaurant Mélina

M. Anastasios Soulis
6381, boulevard Roi-René

M^{me} Laura et M. Raynald Fortin

7434, avenue Azilda

M^{me} Gisèle et M. Georges Simoneau

7863, avenue Lévesque

La Famille Adi

7766, avenue Lévesque